



# Colayrac - Saint Cirq

## La lettre du Maire

N°17 - Mai 2010

### Edito

Chers amis de Colayrac-Saint Cirq,

A la lecture du compte rendu du dernier Conseil Municipal du 29 mars vous vous êtes certainement arrêtés un instant sur le rapport concernant la fiscalité pour 2010 et sans doute aussi sur celui du budget.

La fiscalité, d'abord ;

La commission des finances et le Bureau Municipal, pour tenir compte des difficultés que traversent aujourd'hui les ménages en cette conjoncture économique difficile, que tout le monde connaît, ont souhaité ne pas peser davantage sur eux par une augmentation d'impôt. A l'unanimité le Conseil Municipal en a adopté l'idée et a donc décidé de ne pas relever, cette année encore, les taux d'imposition (cf. le rapport concernant la fiscalité du Conseil M du 29 mars 2010).

Quant au budget, on peut le qualifier de raisonnable dans la mesure où le financement de l'ensemble des travaux programmés pour 2010, relativement ambitieux est cependant assuré par nos fonds propres, abondés par les subventions que nous avons pu obtenir. Ainsi pouvons-nous préserver notre capacité d'emprunt pour nos projets à venir.

Nous nous sommes donc tenus à un budget très serré sans avoir pour autant à laisser de côté ce à quoi nous nous étions engagés dans notre programme en matière de travaux.

*François Chalmel*

### Mobilisation santé



Environ 200 personnes se sont mobilisées dimanche 25 avril sur le parcours du cœur à Colayrac et à St Hilaire. Merci à tous les organisateurs et participants pour leur implication.



Repas au profit de l'association ACT47. Les fonds collectés sont destinés à la lutte contre le cancer et plus précisément l'acquisition de matériel permettant d'équiper notre territoire. Merci à tous.



Démonstration du défibrillateur à cette occasion.



### Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le 10 mai et le 26 juin 2010, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Quelques ménages de Colayrac-Saint Cirq seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Décisions du Conseil municipal des lundis 8 et 29 mars 2010

### • Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Le plan de prévention des risques (PPR) s'impose à nos plans d'occupation des sols (POS). Celui auquel nous étions soumis jusqu'à aujourd'hui datait de 2000 (arrêté préfectoral d'avril 2000). Par un arrêté du 26 août 2005, la Préfecture de Lot-et-Garonne prescrit pourtant une révision de ce PPRI. Cette opération arrive à son terme. Les documents fiscaux, cartographie des risques d'inondation, plan de zonage, règlement... sont à consulter en mairie, accessibles à tous.

L'enquête publique s'est déroulée de mi-avril à mi-mai, où toute personne se sentant concernée a été invitée à inscrire ses remarques sur le registre du commissaire enquêteur.

Pour sa part, le Conseil Municipal, après concertation et débats, a accepté à l'unanimité d'entériner le nouveau PPRI, craignant un durcissement accru des services compétents de l'Etat en cas de désapprobation.



### • Adhésion de la commune de BAJAMONT à la CAA

Après St Hilaire de Lusignan, le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et Sauvagnas le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune de Bajamont demande son adhésion à la CAA, par délibération du 21 décembre 2010. Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur cette demande d'adhésion. Le Conseil Municipal donne également un avis favorable à l'entrée de Bajamont dans la Communauté d'Agglomération d'Agen.

### • Avance sur subvention à la JIL Colayrac/Basket

La nouvelle équipe en place depuis juin 2009 a récupéré une situation déficitaire dans les finances du club. Après son analyse détaillée, le bureau propose de soutenir le club par une avance sur subvention en vertu de la convention que lie la Municipalité et le club pour la mise à disposition à temps partiel de l'éducateur sportif de la JIL au profit de notre centre de loisirs.

Le Conseil Municipal décide le versement d'une avance de 5 000 euros sur la subvention prévisionnelle 2010.

### • Subvention à la commune de l'Aiguillon-sur-Mer

La tempête Xynthia survenue dans la nuit du 27 au 28 février 2010 a violemment touché les côtes vendéennes provoquant de grands dégâts matériels et la mort de plus de 50 personnes. La commune de l'Aiguillon-sur-Mer a été l'une des plus touchées.

Sensibilisé à ce drame, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de solidarité de 1 000 € en faveur de la commune de l'Aiguillon-sur-Mer, à charge pour elle de définir les priorités sur place.

### • Dispositif « pass-foncier »

A la faveur du Conseil Municipal du lundi 14 décembre 2009, nous avons adopté le projet d'accompagner le dispositif « pass-foncier » destiné à faciliter l'accès à la propriété. La lettre du Maire n°15 en a exposé les principes, en expliquant l'intérêt de ce dispositif pour les familles à revenus moyens et qui remplissent les conditions.

Un candidat s'est fait connaître aujourd'hui, Monsieur GRANDNER pour une maison à construire sur le lotissement des « Hauts de Saint Cirq ». Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1500 € à Monsieur GRANDNER, conformément à la convention souscrite avec le Comité Interprofessionnel du Logement (CIL 47), et dont le montant sera versé à Maître Henri VONACHEN.

### • Convention avec le CDG 47 (Centre De Gestion de la fonction publique territoriale de Lot et Garonne, cdg47.fr)



cdg47.fr

Cette convention régit les prestations de santé et de sécurité au travail pour les agents relevant d'un statut de droit privé. Elle a notamment pour objet de définir les conditions techniques et financières des prestations de médecine du travail et de conseil en hygiène et sécurité concernant ces personnels.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

### • Travaux traversée de Colayrac-bourg – phase 2 : avenants

Quelques travaux supplémentaires se sont avérés indispensables pour parfaire les aménagements prévus sur la RD 813 dans la traversée du bourg. Ils sont à réaliser par :

- l'entreprise APPIA (Eiffage TP Sud Ouest) : stationnements rue des Acacias, rue des Bergeronnettes, place de l'église (mobiliers urbains) : 13 594, 53 € HT, à ajouter au montant initial global (667 357, 55 € HT) du marché.

- l'entreprise Electromontage : feux sortie complexe sportif et lampadaire route de Rabanel : + 3 417, 10 € HT qu'il faut ajouter au montant initial (51 904, 70 € HT) du marché sur proposition de la commission d'appel d'offre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer les avenants correspondants.

### • Taux de fiscalité locale 2010

Sur proposition de la commission des finances et du Bureau, il est convenu de ne pas appliquer d'augmentation à nos taux de fiscalité, qui restent donc identiques :

- taxe d'habitation :	8,05 % (inchangée)	Recette = 280 301 €
- taxe foncière bâti :	19,67 % (inchangée)	Recette = 492 143 €
- taxe foncière non bâti :	82,36 % (inchangée)	Recette = 56 828 €

Notre commune est maintenue au plancher des taux pratiqués par les autres communes de l'Agglo.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette mesure.

### • Fiscalisation de la contribution du Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre (SMVAC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter les montants à fiscaliser au profit du SMVAC à hauteur de 126 981, 26 € et d'autoriser le Maire à demander au Président du SMVAC la réalisation d'un emprunt de 30 000 € qui viendra alimenter la part travaux dégagée par le Syndicat pour notre commune, en réponse aux nécessités du programme proposé par la commission voirie pour l'année 2010.



## • Budget primitif 2010

- En fonctionnement, il s'équilibre à hauteur de 1 705 061 €
- En investissement, il s'équilibre à hauteur de 843 035 €

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2010, ainsi que la section d'investissement.

A la lecture détaillée du budget, on notera qu'un « coup de pouce » a été consenti en matière de subvention au profit des associations qui font un effort de formation auprès des jeunes (moins de 18 ans).

Il y a lieu de souligner par ailleurs le bon niveau d'investissement que nous avons réussi à maintenir, financés par nos fonds propres, tout en préservant intacte notre capacité d'emprunt pour les projets à venir.

### ETAT CIVIL

**Pour le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport, n'attendez pas l'été !**

A l'approche des examens de fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, pensez à renouveler votre carte d'identité ou passeport afin d'éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées.

Le Préfet de Lot-et-Garonne recommande de prendre dès à présent les dispositions nécessaires :

- en vérifiant les dates d'expiration des cartes nationales d'identité ou passeports
- dans l'une des 16 mairies (la liste des communes sur [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr))

Le Ministère de l'Intérieur vient de simplifier les démarches nécessaires à l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité ou d'un passeport, particulièrement pour celles et ceux qui détiennent déjà un titre sécurisé (carte d'identité « plastifiée », passeport électronique ou biométrique). Pour le renouvellement des titres, sont à fournir le formulaire de demande CERFA (disponible en mairie), deux photographies d'identité récentes, identiques et aux normes, un justificatif de domicile et, le cas échéant un timbre fiscal.

Des compléments d'information sont disponibles sur [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

### DECLARATION DE REVENUS

#### Avis de l'administration fiscale

La déclaration de revenus 2009 sera préremplie de certains revenus. Les déclarations papier préremplies ont été envoyées aux contribuables par voie postale entre le 20 avril et le 3 mai 2010. La date limite de dépôt de cette déclaration papier est fixée au 31 mai 2010.

L'administration fiscale met en ligne un bouquet de services sur son site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les imprimés fiscaux de déclaration de revenus (autres que la déclaration de revenus elle-même) y sont disponibles depuis 22 avril 2010 en téléchargement immédiat, et à compter de la semaine du 10 mai 2010 pour un envoi de tout type d'imprimés à domicile sous 48 heures.

Cette année, le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) permet également d'effectuer la déclaration des revenus sur Internet sans certificat. Les contribuables qui choisissent de télédéclarer bénéficient d'un délai supplémentaire jusqu'au 17 juin 2010 pour le département de Lot-et-Garonne.

La réduction de 20 % est accordée aux nouveaux télédéclarants en 2010 qui choisissent un moyen de paiement dématérialisé.

Toutefois, l'abonnement permet aussi de consulter son compte fiscal, de payer et d'obtenir une information fiscale ou d'effectuer toute autre démarche. Le module de calcul de l'impôt sur les revenus 2009 est d'ores et déjà disponible sur le site.



Traversée du bourg de Colayrac

### Voirie

#### • Nouveaux feux tricolores routiers

Depuis le 5 Mars, les nouveaux feux tricolores routiers ont été mis en service au Carrefour R.D.813/ Route de Rabanel/ accès Complexe Sportif. La signalisation horizontale au sol est également en place, il est donc demandé la plus grande prudence aux usagers et de respecter le code de la route.

#### • La rue des Bergeronnettes est à sens unique

Circulation autorisée depuis la R.D. 813 (carrefour de la poste) vers la Cité des Tilleuls, Acacias, Eucalyptus etc.

Circulation interdite depuis la sortie de la Cité des Tilleuls vers la Poste et R.D.813

La signalisation réglementaire et définitive étant mise en place, soyez attentif au respect de cette nouvelle réglementation, pour votre sécurité et celle des autres. De plus, des parkings ont été aménagés dans la rue des Bergeronnettes sur le côté gauche du sens de circulation, on y accède en venant de la R.D.813, augmentant ainsi la capacité de stationnement dans le secteur.

#### • Affichage dans la traversée du bourg

Les travaux de la traversée du Bourg étant terminés, vous avez remarqué que du mobilier tel que barrières, potelets, lampadaires, feux de signalisation et protections diverses ont été posés et pour conserver leur esthétique et éviter leur dégradation, il est interdit de s'en servir comme support d'affichage. Merci de respecter la réglementation en vigueur. Il en va de la propreté de notre village

Louis VIALA

## Les manifestations et animations à Colayrac-Saint Cirq

- **Samedi 22 mai** Après midi 15<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>  
Dimanche 23 mai de 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et 15<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>  
Exposition du "Mini Atelier" à la mairie
- **Samedi 29 mai,**  
Assemblée Générale de la CHASSE à la salle des fêtes de Colayrac à partir de 9<sup>h</sup>
- **Dimanche 30 mai,**  
L'Association LES AMIS DE SAINT CIRQ organise le Dimanche 30 mai une sortie randonnée : découverte de la flore dans "les Tourbières des Landes" en collaboration avec la société des Sciences Naturelles et Agricoles de l'Agenais.  
Départ à 8<sup>h</sup>30 devant la bibliothèque de Saint Cirq.
- **samedi 5 juin,**  
Spectacle de danse au complexe sportif de Colayrac à 20<sup>h</sup>30
- **Vendredi 11 juin,**  
Belote organisée par la pétanque à la salle des fêtes de Colayrac à partir de 21<sup>h</sup>
- **Samedi 12 et dimanche 13 juin,**  
Grande fête à Colayrac-Saint Cirq avec **le festival des musiques du Sud**
- **Jeudi 24 juin,**  
Assemblée Générale du Foot à la salle des fêtes de Colayrac à 19<sup>h</sup>
- **Samedi 26 juin,**  
Fêtes des écoles de Corne, de Saint Cirq
- **Dimanche 4 juillet,**  
Journée pétanque avec concours à 9<sup>h</sup>, repas à 12<sup>h</sup>30
- **du mercredi 7 au dimanche 11 juillet**  
Accueil de la délégation italienne de SAN FIOR dans le cadre de notre jumelage
- **Dimanche 1 aout,**  
Fête de la FNACA - repas champêtre à 12<sup>h</sup>
- **Les 28 et 29 aout,**  
Vide grenier des amis de St Cirq à St Cirq
- **Samedi 4 septembre,**  
Forum de associations l'après midi au complexe sportif.
- **Samedi 18 septembre,**  
Repas de la chasse à la salle des fêtes à 20<sup>h</sup>.

**FESTIVAL DES MUSIQUES DU SUD**  
**COLAYRAC SAINT CIRQ**  
**STADE MUNICIPAL 12 et 13 juin 2010**

- Représentation de Danse Flamenco
- Groupe de Gitans Catalans
- Duo Tziganes
- Démonstration de Danse Arabo-Andalou avec **ORIEN'ART**

**Samedi 12 17 H 21 H**

**GIPSY FIESTA**  
**GRAND CONCERT**  
Entrée : 10 €  
Restauration sur place

**Samedi 12 à 21 H 30**

**Dimanche 13 à 13H 00**  
REPAS SPECTACLE SUIVI D'UN CONCERT  
Animé par **Michel ETCHEVERY**  
Entrée seule 10 € avec Repas 20 €  
Tél. 05 53 77 57 50



### BIEN VIVRE ENSEMBLE

#### Comment économiser l'énergie et les ressources naturelles?

Aujourd'hui, ces questions d'actualité nous amènent à modifier nos habitudes. La modernité a du bon et il ne faut pas s'en passer mais apprendre à économiser l'énergie et les ressources naturelles sans se gâcher la vie.

Voici quelques pistes:

- se déplacer à vélo
- manger des produits locaux et de saison
- abandonner tous les produits trop emballés et les bouteilles d'eau en plastique (en mettant l'eau du robinet dans un pichet, le chlore s'évapore au contact de l'air et l'eau est bonne !)
- consommer moins, éliminer le superflu !
- privilégier les objets d'occasion et la récupération
- cuisiner davantage avec moins de nourritures industrielles : faire ses yaourts c'est si facile !

Avec un petit effort, les factures d'eau et d'électricité peuvent considérablement baisser, par exemple, récupérer l'eau de pluie au jardin ou mettre une cuvette sur l'évier, éteindre les appareils en veille avec une multiprise à interrupteur.

Voilà des idées faciles à mettre en pratique, il y a urgence pour la planète !

Claudine Ducouret  
Conseillère municipale

#### Chiens errants (rappel)

Il a été constaté une nouvelle fois une recrudescence de chiens errants qui s'attaquent à des troupeaux et qui s'introduisent dans des volières occasionnant des dégâts importants chez des Colayracais qui manifestent leur colère. Il est rappelé que la responsabilité du propriétaire de l'animal est engagée si celle ci est avérée, concernant les dégâts et nuisances occasionnés.

Louis Viala  
Maire adjoint